

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 1-2

Rubrik: Communiqués ; Comptes rendus ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nécrologie

Traugott HUGENTOBLER, Bulle

Un nouveau deuil vient d'éprouver la Société d'apiculture de la Gruyère.

Le 19 novembre est décédé après une pénible maladie notre membre et ami M. T. Hugentobler, à l'âge de 76 ans.

Apiculteur émérite, sociétaire depuis 1927, il vouait grand soin à ses abeilles qui avec son jardinage occupaient les loisirs que lui laissaient sa paisible retraite. Il fit une belle carrière aux P.T.T. qu'il termina en qualité de chef de bureau.

Nous prions sa famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances et les assurons de notre vive sympathie.

Pour le comité : H.J.

Michel DERIAZ

Après deux départs de vétérans au cours de l'année 1963, le groupement apicole de Ste-Croix et environs ainsi que la Société d'apiculture Grandson-Pied du Jura ont le chagrin de perdre à nouveau un jeune membre âgé de 38 ans.

Le 7 décembre, brusquement, sans que rien ne laisse entrevoir une fin si rapide, M. Michel Dériaz a été frappé d'un mal qui l'a terrassé en quelques heures, et enlevé à l'affection de son épouse et de ses quatre jeunes enfants.

Désireux de s'instruire dans l'art apicole, il entra dans la section en 1957. La société fonda beaucoup d'espairs sur ce membre jeune et enthousiaste.

Possesseur de quelques colonies d'abeilles il y consacra une bonne partie de ses loisirs.

A Mme Dériaz, à ses enfants, au nom des sociétés, nous présentons nos sentiments de bien sincère sympathie.

R. G.

Communiqués

Démissions

A la fin de l'année 1963, trois inspecteurs régionaux des ruchers vaudois ont donné leur démission :

M. Eugène Monnet, doyen des inspecteurs vaudois, nommé en 1920 pour le cercle de Montreux, a donc rempli ses fonctions pendant 43 ans.

M. Albert Maire a eu la responsabilité des ruchers du district de la Vallée de Joux pendant 18 ans.

Enfin, M. Roland Fontannaz, inspecteur pour les cercles de Lausanne, Pully, Lutry et Cully, trop accaparé par son travail professionnel, se voit dans l'obligation d'abandonner ses fonctions après 4 ans d'activité.

A ces trois serviteurs de l'apiculture, nous adressons l'expression de notre vive gratitude pour le travail qu'ils ont accompli et nos vœux les meilleurs pour qu'ils puissent jouir longtemps encore du beau chant des abeilles.

G. Galay,

inspecteur cantonal des ruchers du canton de Vaud

Section de Lucens

Un tout jeune homme, Hans Kuhn, de Lovatens, a été admis en novembre dans la section. Le fait est assez rare pour être relevé, surtout quand il s'agit d'une petite section.

« Jeune homme, nous vous complimentons et vous accueillons très cordialement. Vous trouverez dans l'observation des abeilles et dans le déroulement des travaux de l'apiculteur des plaisirs fins et toujours renouvelés. Vos collègues aînés et voisins vous aideront très volontiers de leurs conseils, et les séances des fidèles de la section sont de bienfaisants et gais échanges d'idées.

Pour le comité de la section : le président

Comptes rendus

Section de Bex « Le Chamossaire »

Lors de sa séance statutaire, la section a renouvelé son comité pour 1964. Président : M. Henri Werlen de Lavey ; vice-président : M. Edouard Rayroud de Bex ; caissier : M. Ernest Ryter de Bex ; secrétaire : M. Pierre-Davis Bourgeois de Bex ; membres adjoints : Mme Rochat-Péclard, inspectrice ; M. Marius Kohli de Gryon et M. Marius Bochatay de Lavey.

Après 20 ans de présidence, M. Edouard Moreillon s'est vu contraint, pour des raisons de santé, de refuser une réélection. De nombreux orateurs se sont fait les interprètes de tous en rendant hommage à son dévouement. L'assemblée lui remet un souvenir et l'acclama président d'honneur. La démission de M. François Rosset d'Ollon comme vice-président fut également acceptée avec regret.

Au cours de cette séance, M. Amédée Richard, inspecteur cantonal du Valais énuméra quelques-uns des facteurs de production de récolte et parla de l'effet nocif pour les abeilles du dernier traitement fait en Valais contre le tordre du mélèze.

Avec nos apiculteurs d'Ajoie et Clos-du-Doubs

Nos apiculteurs se sont réunis en assemblée générale d'automne dimanche 17 novembre 1963. Il était 14 h. 45 lorsque M. Broquet, président, ouvrait cette importante réunion. Il se plut à saluer la nombreuse assistance parmi laquelle le sexe féminin était bien représenté, ainsi qu'une forte participation de nos amis de la région de Montbéliard.

M. Stoquet, notre secrétaire dévoué, nous fit revivre scrupuleusement les délibérations de l'assemblée de printemps. Le protocole aussi complet que colorié fut accepté sans aucune observation. Notre président ayant dû s'absenter quelques minutes pour aller attendre M. Bourquin, fonctionnaire du Liebefeld, conférencier du jour, notre secrétaire nous donne un aperçu succinct de la petite loterie intime qui sera tirée après les délibérations. Les lots ont tous été fournis par des maisons livrant des outils apicoles. Ces lots ont une valeur marchande de plus de Fr. 300.— sous forme de caisses à cadre, nourrisseurs, enfumoirs, rabots à désoperculer, passoires, candis et une belle quantité de jeunes reines à toucher pendant la saison apicole de 1964.

De retour, notre président nous fit son rapport. Il eut le plaisir de renseigner l'assemblée sur la réussite de ses démarches, longues et pénibles pour que les apiculteurs malchanceux qui furent frappés par les grandes pertes de colonies de l'hiver rigoureux 1962-63 soient indemnisés. Tous ces apiculteurs recevront des dommages-intérêts pour les ruches remplacées. C'est surtout la région se situant entre 550 et 750 mètres d'altitude qui fut la plus touchée par suite de la miellée tardive du sapin de l'automne passé. C'est ce miellat de sapin qui a provoqué la forte dysenterie dans les colonies. Notre inspecteur cantonal, M. H. Pellaton nous invite à déclarer nos ruches à l'inspecteur du bétail communal afin de payer les cotisations à la caisse cantonale des épizooties. Il faut penser qu'en cas de perte de colonies due à la maladie des abeilles, aucune indemnité n'est payée pour ruche non déclarée.

L'ordre du jour avait attiré une nombreuse assistance parmi laquelle se trouvait un nombre élevé de nos amis français. La conférence avec projections de M. Bourquin, du Liebefeld, fut très appréciée. Le conférencier traita du sujet si captivant du miellat et de l'apiculture pastorale. Il est évident que dans notre Ajoie, l'apiculture pastorale n'est pas pratiquée car chaque apiculteur trouve des sources de nectar dans son propre rayon. Notre Ajoie, avec ses vastes prairies naturelles et ses pâturages parsemés d'innombrables forêts de feuillus et de résineux se prête merveilleusement à l'apiculture sédentaire. Cependant, quelques bons conseils concernant cette manière de procéder pour augmenter la récolte de miel et récompenser les mouchiers, furent dispensés à ceux qui désirent essayer cette méthode. Quant au miellat, il provient de différents pucerons vivant sur les essences de nos forêts. Ces parasites ont un développement différent suivant qu'ils vivent sur le chêne, le sapin blanc ou le sapin rouge. Leur développement et leur fonction biologique ne se manifestent pas simultanément, mais par étape. Ainsi, le puceron du sapin blanc aura sa plus grande prolifération en août et septembre, tandis que le puceron du chêne, du hêtre ou de l'aulne est plus hâtif. En résumé, c'est à l'apiculteur à choisir l'emplacement de son rucher pour que ses chères avettes puissent butiner sur l'une ou l'autre de ces sources de nectar. Il a aussi averti les apiculteurs sur le danger qu'il y a de laisser du miellat dans les ruches qui doivent hiverner. Cette nourriture est dangereuse pour la santé de la ruche et provoque le noséma. Il a encore touché un mot sur le rapport entre les apiculteurs et la section apicole du Liebefeld, mais pour cela il faudrait que des groupes se forment parmi les sociétaires.

Pour clore cette importante assemblée, on procéda au tirage de la loterie. Inutile de dire que c'est dans un silence religieux que les numéros gagnants furent proclamés.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président leva l'assemblée en souhaitant un heureux retour à chacun.

Un apiculteur

Convocations

Société d'apiculture du Gros-de-Vaud

Les membres de la section sont invités à assister à l'assemblée générale, qui aura lieu à Echallens (Hôtel-de-ville) le dimanche 23 février 1964 à 13 h. 30.

Conférencier : M. Adrien Cherix, instituteur à Bex.

L'ordre du jour sera transmis à chacun en temps voulu.

Le comité

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale mensuelle le lundi 10 février 1964 à 20 h. 30 précises, au local, café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Sujet : Causerie avec projection de clichés en couleurs par M. J. P. Kauer : *Voyage d'un jeune au cap Nord*.

Le comité compte sur une nombreuse participation.

Société d'apiculture de Lausanne

L'assemblée générale statutaire aura lieu à Lausanne, Hôtel de la Cloche, Grand-Pont 8, le dimanche 16 février 1964, à 14 h. 15, avec l'ordre du jour suivant :

1. PV et opérations administratives ; 2. Nomination du comité et des délégués à la SAR et FVA ; 3. Remise de souvenirs aux vétérans et lauréats du concours de ruchers ; 4. Propositions individuelles.

Conférence de nos collègues genevois, MM. Buscarlet et Ruckstuhl sur « Le congrès de Prague et visite de ruchers en Tchécoslovaquie », une moisson de souvenirs et 120 clichés.

Venez nombreux, cordiale invitation aux jeunes.

Le comité

Société d'apiculture de Marly et environs

Notre prochaine assemblée générale statutaire se tiendra *dimanche 16 février 1964 à l'Hôtel de la Croix-Blanche à Marly, dès 14 heures*.

Nous sommes persuadés que vous viendrez nombreux manifester votre intérêt à la cause apicole et votre attachement à notre société lors de cette assemblée.

Le comité

Société La Côte neuchâteloise

L'assemblée générale aura lieu le *dimanche 16 février 1964 à 14 h. 30*, dans la grande salle de l'*Hôtel des Beaux-Arts*, rue Pourtalès à Neuchâtel.

A nouveau, après la partie administrative, nous comptons dérouler de beaux films traitant de l'apiculture.

Le comité

Montagnes neuchâteloises

L'assemblée générale a été fixée au *dimanche 16 février 1964 à 14 heures* au buffet de la gare du Locle.

A cette occasion, nous aurons le plaisir d'entendre une conférence de M. A. Bourquin, conseiller apicole romand au Liebefeld, sur le sujet : *Comment développer notre apiculture*.

Cette conférence intéressant tous les apiculteurs, les membres des sections voisines sont également cordialement invités.

Le comité

Section Pied du Chasseral — Avis important

Dans sa séance du 3 décembre 1963, le comité de notre section a fixé notre *assemblée générale* annuelle au dimanche 1^{er} mars 1964, à 14 h. 15, au restaurant « Lariau », à Gléresse.

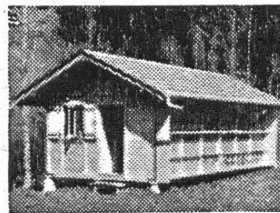
Ordre du jour : 1. Souhais de bienvenue. 2. Lecture du protocole 1963. 3. Rapport du président. 4. Rapport du caissier et des vérificateurs de comptes. 5. Rapport de l'inspecteur. 6. Election du comité et des vérificateurs de comptes. 7. Remise d'un gobelet S.A.R. pour 35 ans de sociétariat. 8. Divers et imprévus. 9. Surprise. 10. Clôture.

Tous nos membres et leurs familles voudront bien se faire un impérieux devoir d'assister à cette assemblée.

Le comité

Savoir que l'on ne sait pas
est d'un esprit supérieur.
Ne pas savoir et croire que l'on sait
est une faute.
Savoir que c'est une faute
empêche d'y tomber.

Pour un bon imprimé :
Corbaz S.A., Montreux



RUCHERS
de construction solide
et à des prix
avantageux.
U. Weber-Aeberhard,
Eichmatt/Riggisberg BE
Tél. (031) 67 45 66
Construction de ruchers